



ARGENTINE, DOMINIQUE, SAINTE-LUCIE ET ST. KITTS-ET-NEVIS

ANALYSE COMPARATIVE DE QUATRE PROGRAMMES

Les tableaux ci-dessous comparent côte à côte les paramètres essentiels de quatre programmes. Chaque programme présente ses propres atouts et limites, et le bon choix dépend des priorités du demandeur et de la structure familiale.

TABLEAU 1 - PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PROGRAMMES

Caractéristique	Argentine	Dominique	Sainte-Lucie	Saint Kitts-et-Nevis
Type de programme	Résidence + Citoyenneté	Par investissement	Par investissement	Par investissement
Année de création	-	1993	2015	1984 (le plus ancien)
Classement mondial	12e	29e	28e	21e
Délai officiel	3 ans (résidence + puis citoyenneté)	3-6 mois	12-18 mois	3-6 mois
Délai réel	3 ans	10-14 mois	18-26 mois	6-12 mois
Validité du passeport	10 ans	10 ans	5 ans	10 ans
Obligation de résidence dans le pays	Oui (2 ans)	Non	Non	Non
Transmission par filiation	Oui	Sur plusieurs générations	1re génération	Sur plusieurs générations



TABLEAU 2 - VOYAGES SANS VISA ET DESTINATIONS CLÉS

Destination	Argentine	Dominique	Sainte-Lucie	Saint Kitts-et-Nevis
Total de pays sans visa	160+	137+	140+	149+
Schengen (UE)	Sans visa	Sans visa	Sans visa	Sans visa
Royaume-Uni	Sans visa	Visa requis	Visa requis	Sans visa
États-Unis	Visa requis	Visa requis	Visa requis	Visa requis
Canada	Visa requis	Visa requis	Visa requis	Visa requis
Russie	Sans visa	Sans visa	Visa requis	Sans visa
Singapour / Hong Kong	Sans visa	Sans visa	Sans visa	Sans visa



TABLEAU 3 - COMPARAISON DES COÛTS (USD)

Structure familiale	Argentine	Dominique	Sainte-Lucie	Saint Kitts-et-Nevis
Demandeur unique	2 900-3 200	91 840	125 800	268 800
Demandeur + 1 personne à charge	Variable	114 000	152 000	279 800
Demandeur + conjoint	Variable	119 000	169 000	293 500
Demandeur + conjoint + 1 personne à charge	Variable	119 900	179 000	299 900
Famille (4 personnes à charge)	Variable	144 900	220 000	339 900
Paiement initial	Dans le contrat	5 000	5 000	5 000
Justificatif de capacité financière	1200 *mois	200 000	200 000	Montant total



TABLEAU 4 - MEMBRES DE LA FAMILLE ET RESTRICTIONS

Critère	Argentine	Dominique	Sainte-Lucie	Saint Kitts-et-Nevis
Conjoint	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Limite d'âge des enfants	Variable	Jusqu'à 30 ans (célibataire/étudiant)	Jusqu'à 30 ans (célibataire/étudiant)	Jusqu'à 30 ans (étudiant)
Limite d'âge des parents	Variable	65 ans et plus	55 ans et plus	55 ans et plus
Frère ou sœur	-	Non inclus	Célibataires de moins de 18 ans inclus	Non inclus
Ajout ultérieur	Variable	Limité	Possible dans les 5 ans	Limité
Nationalités restreintes	Aucune	Yémen, Russie, Belarus, N. Irak	Russie, Belarus, Iran, C. Nord	6 pays (liste la plus large)



Ce guide réunit dans un seul document les quatre principaux programmes de citoyenneté et de résidence gérés sous l'égide de DKD Global. Les voies proposées en Argentine, fondées sur les revenus passifs, la naissance, l'école de langue et l'investissement, ainsi que les programmes caribéens de citoyenneté par investissement de la Dominique, de Sainte-Lucie et de Saint Kitts-et-Nevis, répondent chacun à des attentes, des calendriers et des structures financières différents. Vous trouverez ci-dessous d'abord les réponses propres à chaque programme, puis des tableaux récapitulatifs qui comparent les quatre programmes côte à côte.

SECTION 1 - CITOYENNETÉ ARGENTINE

1. Quelles sont les voies de citoyenneté et de résidence disponibles en Argentine ?

En Argentine, il existe des options de planification de résidence fondées sur les revenus passifs, un processus de citoyenneté par naissance, un projet d'installation à long terme par école de langue et des voies de citoyenneté basées sur l'investissement. Dans chaque service, l'objectif est de structurer correctement le processus dès le départ, de gérer de manière ordonnée les documents et les rendez-vous, et de permettre au client d'avancer vers les étapes suivantes sur des bases plus solides.

CITOYENNETÉ PAR REVENUS PASSIFS

2. Comment se déroule le processus argentin via les revenus passifs ?

Dans le modèle des revenus passifs, l'essentiel n'est pas seulement d'avoir un revenu, mais de s'assurer qu'il soit régulier, documenté et traçable dans le système bancaire. Des revenus tels que les loyers, les intérêts et les dividendes renforcent le dossier lorsqu'ils sont appuyés par les bons justificatifs. La source du revenu est associée au jeu de documents approprié, les étapes de la demande numérique sont planifiées, et le dossier de résidence est structuré en cohérence avec l'objectif ultérieur de citoyenneté.

3. Le visa fondé sur les revenus passifs donne-t-il directement la citoyenneté ?

Non. Le modèle fondé sur les revenus passifs constitue d'abord une base de résidence, tandis que la citoyenneté intervient comme une étape distincte par la suite. C'est pourquoi le dossier est préparé non seulement pour la demande initiale, mais aussi pour le renouvellement et pour l'organisation d'une installation à long terme. L'enregistrement de l'adresse, les mouvements bancaires et les traces officielles de la vie quotidienne sont



importants à ce stade. Après deux années de résidence ininterrompue, la demande de citoyenneté est déposée, et à la fin de la troisième année le demandeur devient citoyen argentin. L'ensemble du processus est organisé par DKD Global.

4. Comment fonctionnent les frais et le paiement pour le service de résidence et de citoyenneté par revenus passifs ?

Pour la coordination documentaire et l'ensemble des démarches nécessaires au processus de résidence et de citoyenneté en Argentine par revenus passifs, les honoraires standards du service sont de 3 200 USD. Une option de paiement à l'arrivée en Argentine est proposée. Si le paiement est effectué alors que le client se trouve encore en Turquie, soit par virement bancaire vers le compte officiel, soit par carte de crédit via le site internet, un tarif réduit de 2 900 USD est appliqué. Ce montant correspond aux honoraires de coordination et de conseil.

CITOYENNETÉ PAR LA NAISSANCE

5. Quels services sont proposés dans le cadre du processus de naissance en Argentine ?

Une coordination et un accompagnement complets sont proposés pour le processus de naissance en Argentine ainsi que pour les démarches officielles liées aux documents. L'objectif n'est pas de prendre des décisions médicales, mais d'organiser la planification avant l'accouchement, la coordination des rendez-vous, l'organisation d'un interprète, l'assistance à l'arrivée, le flux documentaire officiel et les démarches postérieures à la naissance de manière structurée. Le processus est suivi par écrit, le client est préparé à distance avant son départ pour l'Argentine, et l'opération sur place est menée selon un plan clair.

6. Le forfait naissance est-il un service médical ?

Non. Le service de naissance n'est pas un service médical incluant diagnostic ou traitement. Toutes les décisions médicales relèvent du médecin et des établissements de santé choisis par le client. Le rôle assuré consiste à coordonner le choix du médecin et de l'hôpital, gérer les inscriptions et les rendez-vous, planifier l'assistance d'un interprète et suivre les formalités officielles après la naissance dans le bon ordre.



7. Comment faut-il organiser le voyage en avion pendant la grossesse ?

La planification du vol pendant la grossesse est définie ensemble dès le début du processus. En pratique, les compagnies aériennes autorisent généralement les voyages jusqu'à la 36e semaine, et la période la plus adaptée se situe souvent entre la 30e et la 34e semaine. Avant le départ, il est également recommandé de vérifier les règles en vigueur de la compagnie choisie et de préparer un certificat de grossesse en anglais.

8. Quel accompagnement est prévu après l'arrivée en Argentine ?

Avant l'arrivée, les options de logement sont examinées et, si cela convient, le processus de réservation à distance est coordonné. Une fois en Argentine, un transfert depuis l'aéroport, une assistance pour l'installation initiale et des orientations opérationnelles de base facilitant la vie quotidienne sont assurés. L'organisation des rendez-vous médicaux, la planification d'un interprète espagnol-turc et le maintien du contact jusqu'au moment de l'accouchement font également partie intégrante de cet accompagnement.

9. Quelles démarches officielles sont suivies après la naissance ?

Après la naissance, le processus de Partida de Nacimiento, l'orientation pour l'apostille, le contrôle des documents, la demande de DNI du bébé ainsi que le suivi des rendez-vous et du dossier pour la demande de passeport sont coordonnés. La préparation des formulaires, l'orientation concernant les frais et la progression correcte du dossier sont également suivies. Il suffit que le client intervienne aux étapes nécessaires.

10. Comment se déroule généralement le calendrier après la naissance ?

Bien que cela puisse varier selon la nature du dossier, l'acte de naissance est généralement délivré dans les quatre à sept jours suivant la sortie de l'hôpital. La carte d'identité du bébé est en règle générale établie sous 21 à 30 jours. Dans la plupart des dossiers, la demande de titre de séjour pour les parents est déposée au cours du premier mois, tandis que la carte de séjour peut être délivrée entre deux et huit mois selon la charge administrative. Dans de nombreuses familles, le processus de passeport des parents est finalisé environ 2,5 à 3 ans après la naissance de l'enfant, et un examen de langue peut ne pas être exigé à ce stade.



11. Comment fonctionnent les frais et le paiement pour le service de naissance ?

Les honoraires standards du forfait de coordination de naissance et de documents officiels sont fixés à 3 200 USD. Une option de paiement à l'arrivée en Argentine est proposée. Si le paiement est effectué alors que le client se trouve encore en Turquie, soit par virement bancaire vers le compte officiel, soit par carte de crédit via le site internet, un tarif réduit de 2 900 USD est appliqué. Ce montant ne correspond pas à des frais médicaux, mais à des honoraires de coordination et de conseil.

12. Quelles dépenses ne sont pas incluses dans le forfait ?

L'hébergement, les vols, l'assurance, les frais officiels, les services notariaux, les frais d'envoi et autres dépenses de tiers comparables sont considérés comme hors forfait. Ces montants sont payés directement aux institutions ou prestataires concernés. DKD Global n'est pas la partie qui fixe le prix de ces dépenses, mais celle qui fournit la planification et l'orientation.

CITOYENNETÉ PAR ÉCOLE DE LANGUE

13. Le parcours via une école de langue mène-t-il directement à la citoyenneté ?

La voie de l'école de langue n'accorde pas à elle seule une citoyenneté directe. Toutefois, lorsqu'elle est correctement planifiée, la formation constitue une base importante pour s'installer dans le pays, organiser une adresse, améliorer la pratique linguistique et préparer le statut légal suivant. Le choix de l'école, la candidature, l'inscription, la planification du logement et les étapes d'adaptation dans le pays sont abordés avec des objectifs à long terme. En tant que DKD Global, nous planifions toutes les étapes de manière professionnelle et nous vous aidons, avec nos partenaires, à faire les bons choix. Nous planifions pas à pas le chemin vers la citoyenneté.

14. Comment fonctionnent les frais et le paiement pour le service de résidence et de citoyenneté par école de langue ?

Pour la coordination documentaire et l'ensemble des démarches nécessaires au processus de permis d'études et de citoyenneté en Argentine par école de langue, les honoraires standards du service sont de 3 200 USD. Une option de paiement à l'arrivée en Argentine est proposée. Si le paiement est effectué alors que le client se trouve encore en



Turquie, soit par virement bancaire vers le compte officiel, soit par carte de crédit via le site internet, un tarif réduit de 2 900 USD est appliqué. Ce montant correspond aux honoraires de coordination et de conseil.

CITOYENNETÉ PAR INVESTISSEMENT

15. La citoyenneté argentine par investissement est-elle possible ?

Il existe une voie distincte pour la citoyenneté par investissement. Toutefois, ce modèle ne fonctionne pas comme un simple transfert d'argent, mais selon la nature de l'investissement, sa contribution au pays, l'origine des fonds et le processus officiel d'évaluation. Il est donc essentiel, dans les dossiers d'investissement, de bâtir une présentation financière solide, de soumettre la demande à l'institution compétente et de gérer le processus étape par étape. Le programme de citoyenneté par investissement n'a pas encore commencé. Son lancement est attendu d'ici fin 2026 avec un investissement estimé à environ 500 000 USD.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ARGENTINE

16. Les citoyens argentins paient-ils des impôts ?

Les citoyens argentins peuvent payer des impôts, mais l'élément déterminant n'est pas tant la citoyenneté que la qualité de résident fiscal. Les personnes résidentes fiscales en Argentine sont généralement imposées sur leurs revenus mondiaux. Les non-résidents fiscaux, en revanche, ne paient en général des impôts que sur les revenus de source argentine. Un citoyen argentin qui s'installe à l'étranger peut perdre sa résidence fiscale argentine si certaines conditions sont remplies. Le taux de l'impôt sur le revenu n'est pas fixe et un système progressif s'applique. Dans ce système, les taux peuvent commencer autour de 5 pour cent et monter jusqu'à 35 pour cent. Les salariés peuvent également être soumis à des retenues de sécurité sociale en plus de l'impôt sur le revenu. Pour les travailleurs indépendants, un impôt provincial sur les recettes brutes peut aussi s'appliquer dans certaines régions. Du côté de la consommation, le taux normal de TVA est généralement de 21 pour cent, et certaines opérations peuvent entraîner des obligations supplémentaires comme une taxe bancaire ou un droit de timbre. En résumé, le montant d'impôt à payer en Argentine dépend du lieu de résidence, du type de revenus, du niveau de revenus et des actifs détenus.



17. Dois-je connaître la langue ?

Non, il n'existe pas d'exigence linguistique formelle. Cependant, il est attendu que vous parliez un espagnol de base.

18. Le casier judiciaire doit-il être vierge ?

Oui, le casier judiciaire doit être vierge. S'il existe une procédure judiciaire en cours mais que le casier judiciaire est vierge, la situation doit néanmoins être examinée par des avocats.

19. Comment se déroule le processus de citoyenneté ?

Le processus se compose de trois étapes principales. Lors de la première étape, un contrat de service est signé avec DKD Global et le paiement est effectué. Lors de la deuxième étape, les documents nécessaires sont préparés et déposés, les formulaires sont signés et le dossier est présenté par l'intermédiaire du représentant légal. Lors de la troisième étape, les documents de citoyenneté et les passeports sont remis.

SECTION 2 - CITOYENNETÉ DE LA DOMINIQUE

20. Quelles sont les informations de base sur la Dominique ?

La Dominique est un État insulaire situé dans la mer des Caraïbes. Sa capitale est Roseau. Sa superficie est de 751 km² et sa population est de 74 629 habitants. La langue officielle est l'anglais et la monnaie est le dollar des Caraïbes orientales.

21. De quelles organisations internationales la Dominique est-elle membre ?

La Dominique est membre du Commonwealth of Nations, des Nations Unies, de l'Organisation des États américains, de la Communauté des Caraïbes, de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale et de la Cour pénale internationale.



22. Quand le programme de citoyenneté par investissement de la Dominique a-t-il été créé ?

Le programme de citoyenneté par investissement de la Dominique a été créé en 1993 et occupe le 29e rang mondial.

23. Vers combien de pays puis-je voyager sans visa avec un passeport de la Dominique?

Le passeport de la Dominique donne à ses titulaires un accès sans visa ou avec visa à l'arrivée à plus de 137 pays, y compris les pays de l'espace Schengen. Cette liste peut évoluer au fil du temps et, pour les informations actualisées, il convient de consulter passportindex.org.

24. Puis-je voyager au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis avec un passeport de la Dominique ?

Les titulaires d'un passeport de la Dominique peuvent effectuer avec une relative facilité des demandes de visa pour le Royaume-Uni, le Canada et les États-Unis. Pour ces pays, les titulaires d'un passeport de la Dominique ont toutefois besoin d'un visa.

25. Quels sont les principaux pays accessibles sans visa avec un passeport de la Dominique ?

Parmi les pays accessibles sans visa ou avec visa à l'arrivée grâce à un passeport de la Dominique figurent la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède, la Suisse, la Norvège, le Danemark, la Finlande, l'Autriche, la Grèce, la Pologne, la Tchéquie, l'Irlande, Singapour, Hong Kong, la Corée du Sud, Taïwan, la Russie, le Brésil, l'Argentine, l'Inde, l'Iran, l'Égypte, la Jordanie et bien d'autres. La liste couvre plus de 137 pays au total et permet un accès sans visa à l'espace Schengen.

26. Combien de temps dure le processus de citoyenneté ?

En Dominique, le délai officiel est indiqué entre 3 et 6 mois à compter de la finalisation de la demande, mais, en pratique, la réception du passeport prend entre 10 et 14 mois. Bien



que certains sites internet mentionnent 4 à 6 mois, le processus réel est plus long et les demandeurs doivent s'y préparer.

27. Quelle est la durée de validité du passeport ?

Le passeport de la Dominique est valable 10 ans. Il peut être renouvelé par notre intermédiaire pour 600 USD.

28. La citoyenneté peut-elle être retirée ?

Non. Le retrait de la citoyenneté ne s'applique pas à la citoyenneté obtenue dans le cadre du programme de la Dominique. Vous et votre famille pouvez bénéficier de cette citoyenneté à vie.

29. La citoyenneté peut-elle être transmise aux générations futures ?

Oui. En Dominique, la citoyenneté peut être transmise par filiation aux générations futures.

30. Dois-je m'installer dans ce pays ?

Non. Le programme de la Dominique n'exige ni résidence dans le pays ni visite physique. Il n'existe pas d'obligation de résidence préalable pour obtenir la citoyenneté, et il n'est pas nécessaire de s'y rendre.

31. Quels sont les avantages fiscaux ?

Pour les personnes non résidentes en Dominique, il n'existe ni impôt sur les plus-values, ni impôt sur la fortune nette, ni droits de succession. La citoyenneté en elle-même n'impose aucune obligation fiscale aux titulaires.

32. Dois-je connaître la langue ? Existe-t-il un examen de citoyenneté ?

Non, il n'existe aucune exigence linguistique. Il n'y a pas non plus d'examen de citoyenneté. Bien que la langue officielle de la Dominique soit l'anglais, aucune compétence linguistique



n'est exigée lors du processus de demande.

33. Y a-t-il un entretien ?

Oui, un entretien est prévu, mais il s'agit entièrement d'une formalité. Dans le programme de la Dominique, tout demandeur âgé de 16 ans ou plus doit participer à un entretien personnel au stade du contrôle de sécurité et de due diligence. Ces entretiens peuvent être réalisés en ligne ou en personne. Leur seul objectif est de confirmer que vous êtes une personne réelle, et il ne s'agit pas d'un examen d'évaluation approfondi.

34. Quels membres de la famille puis-je inclure dans la demande ?

Dans le programme de la Dominique, peuvent être inclus le conjoint du demandeur principal, les enfants célibataires jusqu'à 30 ans n'ayant pas encore intégré la vie professionnelle et étant étudiants, les parents du demandeur principal et du conjoint âgés de 65 ans ou plus, ainsi que les enfants à besoins spécifiques sans limite d'âge. Les parents ajoutés au dossier doivent également être financièrement à la charge du demandeur.

35. Quelles nationalités ne sont pas admises à déposer une demande ?

Les demandeurs ayant la nationalité du Yémen, de la Russie, du Belarus et du nord de l'Irak, c'est-à-dire de la Région du Kurdistan irakien, ne sont pas admis dans le programme de la Dominique. Les citoyens de Corée du Nord et du Soudan peuvent déposer une demande uniquement s'ils n'ont pas résidé dans ces pays au cours des 10 dernières années, n'y possèdent pas d'actifs et n'y exercent aucune activité ou entreprise. Les ressortissants iraniens peuvent déposer une demande, mais leurs revenus ne doivent pas provenir d'Iran.

36. Quel est le coût total de la citoyenneté de la Dominique ?

Le coût total de l'ensemble des démarches pour la citoyenneté de la Dominique est de 91 840 USD pour le demandeur principal. Le montant est de 114 000 USD pour le demandeur principal plus 1 personne à charge, telle qu'un enfant, une mère ou un père, de 119 000 USD pour le demandeur principal plus conjoint, de 119 900 USD pour le demandeur principal plus conjoint plus 1 personne à charge, de 121 900 USD pour 2 personnes à charge, de 132 900 USD pour 3 personnes à charge et de 144 900 USD au total



pour 4 personnes à charge. Les frais de service de DKD Global sont inclus dans ces montants. Une part importante des paiements correspond aux procédures de citoyenneté.

37. Comment fonctionne le plan de paiement ?

Un paiement initial de 5 000 USD est effectué au début de la demande. Le paiement suivant intervient au deuxième mois. Au deuxième mois, un deuxième paiement de 39 500 USD est effectué pour le demandeur principal. Si votre conjoint est également inclus dans le dossier, le paiement total doit être de 48 500 USD. Si 1 personne à charge est également incluse avec votre conjoint, le paiement total doit être de 52 500 USD. À partir du troisième mois, une fois reçu le certificat d'approbation vérifiable sur le site officiel, le montant de la contribution, les frais du certificat de citoyenneté et du passeport, ainsi que tout le solde restant sont payés.

38. Quel montant dois-je montrer sur mon compte pour prouver ma capacité financière?

Vous devez être en mesure de démontrer un solde moyen d'au moins 200 000 USD sur votre compte. L'État souhaite voir vos avoirs. Atteindre ce montant par des dettes ou des crédits ne pose pas de problème.

SECTION 3 - CITOYENNETÉ DE SAINTE-LUCIE

39. Quelles sont les informations de base sur Sainte-Lucie ?

Sainte-Lucie est un État insulaire situé dans la mer des Caraïbes. Sa capitale est Castries. Sa superficie est de 617 km² et sa population est de 180 150 habitants. La langue officielle est l'anglais et la monnaie est le dollar des Caraïbes orientales.

40. De quelles organisations internationales Sainte-Lucie est-elle membre ?

Sainte-Lucie est membre du Commonwealth of Nations, des Nations Unies, de l'Organisation des États américains, de la Communauté des Caraïbes, de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale et de la Cour pénale internationale.



41. Quand le programme de citoyenneté par investissement de Sainte-Lucie a-t-il été créé ?

Le programme de citoyenneté par investissement de Sainte-Lucie a été créé en 2015 et occupe le 28e rang mondial.

42. Vers combien de pays puis-je voyager sans visa avec un passeport de Sainte-Lucie ?

Le passeport de Sainte-Lucie donne à ses titulaires un accès sans visa ou avec visa à l'arrivée à plus de 140 pays, y compris les pays de l'espace Schengen.

43. Quels sont les principaux pays accessibles sans visa avec un passeport de Sainte-Lucie ?

Parmi les pays accessibles sans visa ou avec visa à l'arrivée grâce à un passeport de Sainte-Lucie figurent l'Irlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède, la Suisse, la Norvège, le Danemark, la Finlande, l'Autriche, la Grèce, la Pologne, la Tchéquie, Singapour, Hong Kong, la Corée du Sud, Taïwan, le Brésil, l'Argentine, le Chili, la Turquie, l'Inde, l'Iran, l'Égypte, la Jordanie et de nombreux autres pays. La liste couvre plus de 140 pays au total.

44. Combien de temps dure le processus de citoyenneté ?

À Sainte-Lucie, le délai officiel est annoncé entre 12 et 18 mois, mais, en pratique, le processus peut s'étendre entre 18 et 26 mois. Bien que certains sites indiquent des délais plus courts, le processus réel est plus long et les demandeurs doivent s'y préparer.

45. Quelle est la durée de validité du passeport ?

Le passeport de Sainte-Lucie est valable 5 ans. Il peut être renouvelé pour 600 USD.

46. La citoyenneté peut-elle être retirée ?

Non. Le retrait de la citoyenneté ne s'applique pas à la citoyenneté obtenue dans le cadre du programme de Sainte-Lucie. Vous et votre famille pouvez



bénéficiaire de cette citoyenneté à vie.

47. La citoyenneté peut-elle être transmise aux générations futures ?

Oui. À Sainte-Lucie, la citoyenneté par filiation n'est transmise qu'à la première génération.

48. Quels membres de la famille puis-je inclure dans la demande ?

Dans le programme de Sainte-Lucie, peuvent être inclus le conjoint du demandeur principal, les enfants célibataires jusqu'à 30 ans s'ils sont étudiants, les parents du demandeur principal et du conjoint âgés de 55 ans ou plus sans exigence de résidence à la même adresse, uniquement les frères et sœurs célibataires de moins de 18 ans du demandeur principal, ainsi que les enfants et parents à besoins spécifiques sans limite d'âge. En outre, à Sainte-Lucie, les membres de la famille à charge peuvent être ajoutés après l'obtention de la citoyenneté par le demandeur principal, à condition que cela soit fait dans un délai maximal de 5 ans à compter de la création de la demande initiale.

49. Quelles nationalités ne sont pas admises à déposer une demande ?

Les demandeurs ayant la nationalité de la Russie, du Belarus, de l'Iran et de la Corée du Nord ne sont pas admis dans le programme de Sainte-Lucie.

50. Quel est le coût total de la citoyenneté de Sainte-Lucie ?

Le coût total de l'ensemble des démarches pour la citoyenneté de Sainte-Lucie est de 125 800 USD pour le demandeur principal. Le montant est de 152 000 USD pour le demandeur principal plus 1 personne à charge, de 169 000 USD pour le demandeur principal plus conjoint, de 179 000 USD pour le demandeur principal plus conjoint plus 1 personne à charge, de 189 000 USD pour 2 personnes à charge, de 199 000 USD pour 3 personnes à charge et de 220 000 USD au total pour 4 personnes à charge. Les frais de service de DKD Global sont inclus dans ces montants.



51. Comment fonctionne le plan de paiement ?

Un paiement initial de 5 000 USD est effectué au début de la demande. Au deuxième mois, un deuxième paiement de 54 500 USD est effectué pour le demandeur principal. Si votre conjoint est également inclus dans le dossier, le paiement total est de 64 000 USD, et si 1 personne à charge est également incluse avec votre conjoint, le paiement total doit être de 77 500 USD. À partir du troisième mois, une fois reçu le certificat d'approbation vérifiable sur le site officiel, le montant de la contribution, les frais du certificat de citoyenneté et du passeport, ainsi que tout le solde restant sont payés.

52. Existe-t-il une option d'obligations d'État pour la citoyenneté ?

À Sainte-Lucie, il existe également une option d'obligations d'État. Le montant de l'obligation est de 300 000 USD pour le demandeur principal et l'ensemble des personnes à charge, avec une durée de 5 ans. Cependant, comme des frais supplémentaires de citoyenneté de 73 000 USD sont également exigés, cette option n'est pas soutenue par DKD Global.

SECTION 4 - CITOYENNETÉ DE SAINT KITTS-ET-NEVIS

53. Quelles sont les informations de base sur Saint Kitts-et-Nevis ?

Saint Kitts-et-Nevis est un État insulaire situé dans la mer des Caraïbes. Sa capitale est Basseterre. Sa superficie est de 261 km² et sa population est de 54 488 habitants. La langue officielle est l'anglais et la monnaie est le dollar des Caraïbes orientales. Le pays dispose également d'établissements d'enseignement, notamment une université de médecine.

54. Quand le programme de citoyenneté par investissement de Saint Kitts-et-Nevis a-t-il été créé ?

Le programme de citoyenneté par investissement de Saint Kitts-et-Nevis a été créé en 1984 et occupe le 21^e rang mondial. Il s'agit du plus ancien programme de citoyenneté par investissement au monde.



55. Vers combien de pays puis-je voyager sans visa avec un passeport de Saint Kitts-et-Nevis ?

Le passeport de Saint Kitts-et-Nevis donne à ses titulaires un accès sans visa ou avec visa à l'arrivée à plus de 149 pays, y compris les pays de l'espace Schengen.

56. Puis-je voyager au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis avec un passeport de Saint Kitts-et-Nevis ?

Les titulaires d'un passeport de Saint Kitts-et-Nevis peuvent obtenir relativement facilement un visa pour le Canada et les États-Unis. Le passeport de Saint Kitts-et-Nevis est le seul passeport d'un programme caribéen permettant l'entrée sans visa au Royaume-Uni.

57. Quels sont les principaux pays accessibles sans visa avec un passeport de Saint Kitts-et-Nevis ?

Parmi les pays accessibles sans visa ou avec visa à l'arrivée grâce à un passeport de Saint Kitts-et-Nevis figurent le Royaume-Uni, l'Irlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède, la Suisse, la Norvège, le Danemark, la Finlande, l'Autriche, la Grèce, la Pologne, la Tchéquie, Singapour, Hong Kong, la Corée du Sud, Taïwan, la Russie, le Brésil, l'Argentine, le Royaume d'Arabie saoudite, le Liban, l'Inde, l'Iran, l'Égypte, la Jordanie, le Kazakhstan, le Chili, le Guatemala, le Honduras, le Salvador et bien d'autres pays. Au total, cela couvre plus de 149 pays.

58. Puis-je obtenir la citoyenneté en achetant un bien immobilier ?

Oui, c'est possible. Cependant, le bien immobilier acheté ne peut pas être revendu pendant 7 ans et, comme les personnes ayant tenté cette voie auparavant n'ont pas réussi à revendre leur bien, cette option n'est pas soutenue par DKD Global.

59. Combien de temps dure le processus de citoyenneté ?

À Saint Kitts-et-Nevis, le délai officiel est annoncé entre 3 et 6 mois, mais, en réalité, il peut s'étendre entre 6 et 12 mois. Bien que certains sites mentionnent des délais plus courts, le processus réel est plus long et les demandeurs doivent s'y préparer.



60. Quelle est la durée de validité du passeport ?

Le passeport de Saint Kitts-et-Nevis est valable 10 ans. Il peut être renouvelé par notre intermédiaire pour 600 USD au moment voulu.

61. La citoyenneté peut-elle être transmise aux générations futures ?

Oui. À Saint Kitts-et-Nevis, la citoyenneté peut être transmise par filiation aux générations futures.

62. Quels membres de la famille puis-je inclure dans la demande ?

Dans le programme de Saint Kitts-et-Nevis, peuvent être inclus le conjoint du demandeur principal, les enfants célibataires jusqu'à 30 ans n'ayant pas encore intégré la vie professionnelle et devant être étudiants à temps plein de manière continue, les parents du demandeur principal et du conjoint âgés de 55 ans ou plus, à condition qu'ils résident à la même adresse que le demandeur principal, ainsi que les enfants à besoins spécifiques sans limite d'âge.

63. Quelles nationalités ne sont pas admises à déposer une demande ?

Les demandeurs ayant la nationalité de l'Afghanistan, de l'Iran, de la Russie, du Belarus, de la Corée du Nord et de l'Irak ne sont pas admis dans le programme de Saint Kitts-et-Nevis. Saint Kitts-et-Nevis possède la liste de restrictions la plus large parmi les programmes caribéens.

64. Quel est le coût total de la citoyenneté de Saint Kitts-et-Nevis ?

Le coût total de l'ensemble des démarches pour la citoyenneté de Saint Kitts-et-Nevis est de 268 800 USD pour le demandeur principal. Le montant est de 279 800 USD pour le demandeur principal plus 1 personne à charge, de 293 500 USD pour le demandeur principal plus conjoint, de 299 900 USD pour le demandeur principal plus conjoint plus 1 personne à charge, de 317 900 USD pour 2 personnes à charge, de 328 900 USD pour 3 personnes à charge et de 339 900 USD au total pour 4 personnes à charge. Les frais de service de DKD Global sont inclus dans ces montants.



65. Comment fonctionne le plan de paiement ?

Un paiement initial de 5 000 USD est effectué au début de la demande. Au deuxième mois, un deuxième paiement de 19 500 USD est effectué pour le demandeur principal. Si votre conjoint est également inclus dans le dossier, le paiement total doit être de 27 500 USD, et si 1 personne à charge est également incluse avec votre conjoint, le paiement total doit être de 34 500 USD. À partir du troisième mois, une fois reçu le certificat d'approbation vérifiable sur le site officiel, le montant de la contribution, les frais du certificat de citoyenneté et du passeport, ainsi que tout le solde restant sont payés.

FEUILLE DE ROUTE POUR LE CHOIX DU PROGRAMME

66. À quel profil le programme argentin convient-il ?

L'Argentine se distingue pour les demandeurs qui envisagent une installation à long terme, souhaitent se rapprocher de l'Amérique latine et peuvent attendre un processus de trois ans. Le modèle des revenus passifs représente l'option la plus accessible financièrement, la voie par naissance offre une citoyenneté directe à ceux qui souhaitent agrandir leur famille, et le modèle de l'école de langue convient à ceux qui veulent construire progressivement une base de résidence. Le coût total est très faible par rapport aux programmes caribéens, mais cet avantage s'obtient en contrepartie du temps et de l'obligation de résidence physique.

67. À quel profil le programme de la Dominique convient-il ?

La Dominique offre le point d'entrée le plus économique parmi les programmes caribéens pour ceux qui recherchent un équilibre entre rapidité et coût réduit. Le coût de 91 840 USD pour un demandeur unique, la validité du passeport pendant 10 ans et la possibilité de transmettre la citoyenneté par filiation sur plusieurs générations font de ce programme l'option caribéenne la plus accessible. L'accès sans visa à l'espace Schengen, une vaste liste de pays sans visa incluant la Russie, ainsi que la flexibilité pour les parents âgés de 65 ans ou plus, rendent la Dominique particulièrement attrayante pour les demandeurs orientés vers la famille.



68. À quel profil le programme de Sainte-Lucie convient-il ?

Sainte-Lucie est un programme relativement récent mais réputé, créé en 2015, et il offre des voyages sans visa vers plus de 140 pays. La flexibilité permettant d'ajouter des membres de la famille à charge jusqu'à cinq ans après la demande principale, le fait que les parents n'aient pas à résider à la même adresse et la possibilité pour le demandeur principal d'inclure des frères et sœurs célibataires de moins de 18 ans distinguent Sainte-Lucie pour ceux qui prévoient une organisation familiale large et progressive. Le processus est plus long que celui de la Dominique et la validité du passeport est limitée à cinq ans, deux éléments à prendre en compte au moment de la décision.

69. À quel profil le programme de Saint Kitts-et-Nevis convient-il ?

Saint Kitts-et-Nevis est le plus ancien programme de citoyenneté par investissement au monde et demeure le seul programme caribéen donnant accès sans visa au Royaume-Uni. Avec un accès sans visa à plus de 149 pays, il offre le passeport le plus solide parmi les programmes caribéens. Son coût est le plus élevé des trois programmes caribéens, avec 268 800 USD pour un demandeur unique. En contrepartie de cet écart de prix, le demandeur bénéficie de l'accès au Royaume-Uni, du prestige d'un programme anciennement établi et d'un excellent positionnement dans les indices de passeports. Il constitue un choix naturel notamment pour les hommes d'affaires voyageant fréquemment au Royaume-Uni et pour les demandeurs qui accordent une grande importance au prestige du programme.

POINTS COMMUNS ET ÉLÉMENTS DISTINCTIFS

70. Quels sont les points communs entre les quatre programmes ?

Les trois programmes caribéens donnent accès sans visa aux pays de l'espace Schengen, n'exigent pas de résidence physique dans le pays, requièrent un casier judiciaire vierge et nécessitent toujours un visa pour les États-Unis et le Canada. Dans les trois programmes caribéens, la demande se compose de trois étapes principales : la signature du contrat de service et le paiement initial, la préparation des documents et le dépôt du dossier, puis, après le certificat d'approbation, le paiement du solde restant et la remise du passeport. Dans les quatre programmes, DKD Global gère de bout en bout la coordination documentaire, le conseil juridique, les procédures de signature des formulaires et le suivi des envois.



71. Quels sont les éléments distinctifs ?

La caractéristique déterminante de l'Argentine est l'exigence de deux années de résidence physique, en contrepartie de laquelle elle propose un passeport sud-américain à un coût très faible. La Dominique se distingue par son équilibre entre coût et rapidité. Sainte-Lucie se différencie par sa flexibilité familiale et une fenêtre de cinq ans permettant d'ajouter ultérieurement des personnes à charge. Saint Kitts-et-Nevis se distingue comme le seul programme caribéen offrant un accès sans visa au Royaume-Uni. La voie de l'investissement immobilier est possible dans les trois programmes caribéens, mais, en raison des frais supplémentaires de citoyenneté de 80 000 USD et des restrictions de revente, DKD Global ne recommande pas cette option et soutient plutôt la voie du don direct.

PROCÉDURE COMMUNE ET COMMUNICATION

72. Dans quels pays faut-il obtenir le certificat de casier judiciaire ?

Dans les programmes caribéens, le certificat de casier judiciaire doit être obtenu dans le pays de nationalité du demandeur, dans son pays de naissance et dans tout pays où il a résidé de manière continue pendant certaines périodes au cours des 10 dernières années. Pour la Dominique, cette période est de 6 mois, et pour Sainte-Lucie et Saint Kitts-et-Nevis elle est de 12 mois. Dans les voies argentines, les exigences en matière de documents de résidence varient selon la nature du processus.

73. Quelles sont les exigences générales relatives aux documents ?

Les documents doivent être récents et avoir été délivrés dans les trois derniers mois. Les photocopies des documents demandés doivent être nettes. Tous les documents et formulaires doivent être remis en une seule fois. DKD Global prend en charge l'ensemble des traductions, des certifications documentaires et des démarches juridiques. Les documents provenant d'un pays signataire de la Convention de l'apostille doivent être dûment certifiés. Selon la situation du dossier, des documents complémentaires peuvent également être demandés.



DKD
GLOBAL

+1 (771) 22 3 888 9

+90 (212) 909 0 808

dkdcitizenship.com

74. Comment sont gérés l'envoi des documents et la communication officielle ?

L'ensemble des documents officiels et de la correspondance est traité par un unique canal officiel de courrier électronique, info@dkdcitizenship.com. Cette méthode permet de préserver l'ordre des archives, de réduire la confusion pendant le processus et de garantir la traçabilité de chaque étape. Une assistance écrite quotidienne peut être fournie via WhatsApp, mais les documents officiels et les décisions critiques passent toujours par des enregistrements d'e-mails.

75. Quels services DKD Global couvre-t-elle ?

DKD Global prend en charge l'ensemble de l'opération, depuis la gestion des contributions gouvernementales nécessaires au processus de citoyenneté jusqu'aux services de certification documentaire et de traduction juridique, en passant par le suivi de la demande et la désignation d'un consultant de dossier. La procédure de signature des formulaires pour chaque demandeur est réalisée à l'adresse de résidence sans qu'il soit nécessaire de se rendre au bureau, et les documents ainsi que les formulaires sont collectés et envoyés soit par les représentants de DKD Global, soit via un compte DHL. Le processus de citoyenneté est coordonné de bout en bout, de A à Z.